



**BNC BIC BA**

 **Avantages fiscaux**

 **Formation**  **Prévention fiscale**

 **Aide à la gestion**

 **Service documentation**

 **Statistiques**

[info-cgaib@cgaib.fr](mailto:info-cgaib@cgaib.fr) / [www.cgaib.fr](http://www.cgaib.fr) / 02 99 84 50 00

## AIDE A LA GESTION & A LA PREVENTION ECONOMIQUE

### Pour anticiper, développer et pérenniser votre activité

- ~ Un dossier de gestion et de prévention
- ~ Une analyse de la situation financière et économique de votre entreprise sur plusieurs exercices
- ~ Des ratios et des indicateurs par rapport à la profession
- ~ Télétransmission des déclarations fiscales

## PREVENTION FISCALE

### Pour plus de sécurité

- ~ Un examen de concordance, de cohérence et de vraisemblance de votre déclaration de résultats et de vos déclarations de TVA
- ~ Des demandes de précisions éventuelles, préalablement à l'envoi d'un compte-rendu de mission

## SERVICE DOCUMENTATION

### Pour s'informer en matière fiscale

- ~ Par téléphone : 02 99 84 50 07
- ~ Par mail : [service.doc@cgaib.fr](mailto:service.doc@cgaib.fr)
- ~ Fiches pratiques en ligne à télécharger sur notre site web



### Pour bénéficier des avantages fiscaux, vous devez :

- Être imposé à l'impôt sur le revenu (IR) et placé, de plein droit ou sur option, sous un régime réel d'imposition BNC, BIC ou BA.

- Adhérer dans les délais :

~ Dans les 5 premiers mois du début de l'activité ou de l'ouverture de l'exercice.

*Les entreprises qui débutent leur bilan au 1er janvier ont jusqu'au 31 mai pour adhérer en optimisant tous les avantages fiscaux.*

~ Changement de Centre de Gestion : au plus tard dans les 30 jours qui suivent la démission pour conserver les avantages fiscaux de l'année en cours.

## LES AVANTAGES FISCAUX

### NON-MAJORATION DE 25%

- ~ Vous adhérez à un Organisme de Gestion Agréé : vous êtes imposé sur 100% de votre bénéfice professionnel.
- ~ Vous n'adhérez pas à un Organisme de Gestion Agréé : vous êtes imposé sur 125% de votre bénéfice professionnel.

### REDUCTION D'IMPÔT DE 915 €

Une réduction d'impôt pour frais de tenue de comptabilité et d'adhésion à un Organisme de Gestion Agréé, plafonnée à 915 € par an, vous est accordée à la double condition que :

- ~ Votre chiffre d'affaires n'exécède pas les limites de la micro-entreprise.
- ~ Vous avez opté pour le régime réel simplifié d'imposition.

La réduction d'impôt est calculée dans la limite des 2/3 des sommes engagées pour la comptabilité, dans la limite de 915 €.

### DISPENSE DE PENALITES

Pour les nouveaux adhérents rectifiant eux-mêmes les erreurs ou omissions antérieures.

## FORMATION

### **Pour gagner en efficacité**

~ 70 sessions par an, 25 thèmes : gestion, fiscalité, commercial, informatique, langues

~ Programme consultable sur notre site extranet

## INFORMATION

### **Pour tout savoir sur l'actualité législative et économique des petites entreprises**

~ Des newsletters

~ Un journal d'information

~ Un site web : [www.cgaib.fr](http://www.cgaib.fr)

## STATISTIQUES

### **Des informations économiques par secteur d'activité**

~ Statistiques par profession

~ Cession de fonds de commerce

~ Baromètre de chiffre d'affaires

## QUI PEUT ADHERER ?

Toute entreprise qui exerce une **activité libérale, industrielle, commerciale, artisanale, agricole ou de prestations de services**, quels que soient :

- ~ Le régime juridique : entreprise individuelle ou société
- ~ Le régime fiscal : impôt sur le revenu ou impôt sur les sociétés
- ~ Le régime d'imposition :
  - Micro-entreprise
  - Auto-entrepreneur
  - Réel simplifié
  - Réel normal



**Bulletin d'adhésion**  
A télécharger sur [www.cgaib.fr](http://www.cgaib.fr)

*Le CGAiB, votre partenaire*

**REJOIGNEZ-NOUS POUR RÉUSSIR**

RESTAURATION  
ESTHETIQUE  
ARTISANAT  
BEAUTE PECHER TRANSPORT  
CULTURE  
**PROFESSIONS**  
**MEDICALES**  
LOISIR AGRICOLE SANTE  
SERVICE DIVERS ENSEIGNEMENT BATIMENT BAR  
TECHNIQUE  
COMMERCE  
HOTELLERIE



**RENNES**

1, square René Cassin  
35700 RENNES  
Tél. 02 99 84 50 00

**BREST**

22, quai de la douane  
29200 BREST  
Tél. 02 98 46 48 80

**FOUGERES**

1 bis, boulevard du Maréchal Leclerc  
35300 FOUGERES  
Tél. 02 99 99 53 64